



Action-Compost

Le journal des maîtres-composteurs bruxellois

Avec le soutien de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) • Bulletin n°

12

Edito

Les maîtres-composteurs nouveaux sont arrivés!

C'est lors d'une croisière le long du canal qu'a eu lieu, cette année, le drink des maîtres-composteurs. Occasion de rencontrer d'autres équipes et de créer des liens avec celles-ci, il a permis l'accueil des nouveaux maîtres-composteurs et la remise de leur diplôme par l'IBGE. Le drink était également l'occasion pour la Ministre de l'Environnement, Mme E. Huytebroeck, de mettre à l'honneur le travail bénévole réalisé par ces volontaires et de rappeler la place du compostage dans l'action de prévention et de gestion des déchets menée par la Région. Le compostage reste d'actualité et est une composante-clé de cette politique de gestion des déchets. Le développement d'actions de promotion, le soutien à des projets de compostage collectif, le renforcement et l'animation du réseau de maîtres-composteurs, ... sont d'actualité. La rencontre transrégionale organisée par le Comité Jean Pain et pour laquelle l'IBGE était partenaire (voir en pages 2 et 3) a d'ailleurs permis de confirmer que Bruxelles n'est pas à la traîne à ce niveau. La Ministre montre d'ailleurs l'exemple en compostant ses déchets de jardin et de cuisine dans son jardin à Forest. Et si elle se pose encore des questions, elle sait qu'elle pourra trouver un soutien auprès de l'équipe, en pleine croissance, de maîtres-composteurs formée par la Région...



SOMMAIRE

EDITO	1
ACTUALITÉ	
Le compost en 3+	3
Petit papillon, que fais-tu à nos marronniers?	4
«C» de compost au CPAS?	5
QUESTIONS POUR UN MAÎTRE-COMPOSTEUR	
Peut-on composter les tontes de pelouse?	6
Que faire des tontes de pelouse en cas de trop grandes quantités?	
Comment éviter les mouchettes?	
BON À SAVOIR	
Très électro, les maîtres-composteurs!	7
Evere prime le compostage	8
PETITE INFO	
En appartement, dans la cave ou la cuisine... vive le vermicompostage!	8

Believe er ons voor te verontschuldigen als u Actie Compost nog niet in de door u gewenste taal ontvangt. Schrijf of fax ons als u het nummer in het Nederlands wil ontvangen.

Moins de déchets

Le compost en 3+

Ce dimanche 24 avril a eu lieu une journée de rencontre entre maîtres et guides composteurs des 3 Régions. Intitulée 3+, cette journée avait pour objectifs la rencontre et l'échange d'expérience entre les maîtres et guides composteurs, les institutions responsables de leur encadrement et le Comité Jean Pain. Une quinzaine de maîtres-composteurs y représentaient la Région bruxelloise.

Ce projet 3+, dont le chiffre 3 symbolise les trois Régions et Communautés de notre pays, a démarré suite aux contacts entre le Fonds Prince Philippe, qui souhaitait financer une rencontre transrégionale, et le Comité Jean Pain. Elle a eu lieu sous la forme d'une journée d'échange entre maîtres et guides composteurs (de Flandre, Wallonie et Bruxelles) et était organisée par le Comité Jean Pain en partenariat avec l'ICDI⁽¹⁾, IPALLE⁽²⁾, VLACO⁽³⁾ et l'IBGE.

L'objectif était de permettre l'échange d'expérience et la rencontre entre ces bénévoles afin qu'ils puissent découvrir ce qui se développe, au niveau compostage, dans les autres Régions. Elle n'était donc pas destinée à informer et sensibiliser un public non averti au compostage mais bien à donner aux maîtres-composteurs la possibilité de découvrir les outils et projets qui se développent ailleurs en Belgique.

Pour leur permettre d'apprécier ces outils/projets et leur donner la possibilité de faire part de leurs expériences, quatre ateliers étaient proposés aux guides et maîtres-composteurs.

Cadre législatif et politique de prévention des déchets/compostage dans les 3 Régions

Cet atelier était essentiellement destiné à montrer comment les 3 Régions ont intégré le compostage dans leur programme et quels sont les moyens budgétaires (et autres) qui lui sont accordés.

Même si la Flandre garde une longueur d'avance, Bruxelles, avec ses caractéristiques urbanistiques, n'a pas à rougir. Le compostage est repris, depuis 1998, dans le Plan Déchets approuvé par le Gouvernement et considéré comme priorité. Il reste toutefois que la taxe régionale n'incite pas les Bruxellois à diminuer la quantité de déchets produite puisque qu'il n'y a pas de corrélation entre déchets produits et taxe payée. Une taxe fixe par ménage et pas de sac payant ou de poubelle à puce. C'est donc sur base volontaire que les Bruxellois compostent.

La Région Wallonne ne fait par contre pas de la promotion du compostage son cheval de bataille. Elle n'interdit pas la promotion du compostage individuel mais axe le travail sur la qualité du compost plutôt que la quantité.



Un exemple de compostage collectif: le projet de compostage de déchets de jardin du CPAS de la Ville de Bruxelles en cours d'élaboration à Institut Pachéco à Bruxelles-Ville.

Compostage de quartier, collectif

Trois projets furent présentés au cours de cet atelier. Bernard Queeckers, y a témoigné de son expérience dans le projet de compostage collectif qu'il a mis en place avec un autre maître-composteur au sein d'un intérieur d'îlot d'habitations à Uccle. Premier projet de compostage collectif à Bruxelles, subsidié par l'IBGE et démarré en 2000, il permet à une quinzaine de ménages de composter leurs déchets organiques de cuisine. Pour Bruxelles encore, Elizabeth Thornburn a présenté le projet de compostage de déchets de jardin du CPAS de la Ville de Bruxelles (70 ares de terrain) qui est en cours d'élaboration.

A Willebroek, plusieurs maîtres-composteurs ont installé, dans un espace commun d'immeubles sociaux, un site de compostage de quartier accessible aux habitants du quartier.

En résumé, les grandes lignes pour un compostage de quartier réussi sont :

— L'emplacement. S'assurer de l'intégration paysagère, de l'acceptation des riverains, de l'esthétique du site. La peur des odeurs reste la première crainte des riverains.

— La mise en route du projet. Il faut étudier et connaître le gisement de déchets disponibles et s'assurer du suivi et de la gestion du site (soit bénévolement par des GC/MC, soit via du personnel communal). L'approvisionnement en matières carbonées est également un point essentiel à la réussite du projet.

— Le soutien de la part de la commune, de l'administration régionale, de l'intercommunale ou d'autres partenaires. Il peut être financier mais également humain. Les démarches administratives peuvent parfois ralentir le projet, voire démotiver les gens.

— Le budget accordé pour acheter du matériel (silos, chalet pour outils,...) et pour l'aménagement. Il est important de prévoir une réserve d'eau de pluie.

— L'encadrement et l'accompagnement des personnes qui y participent. Il faut limiter l'accès aux personnes informées et impliquées dans le projet. Il n'est jamais conseillé de l'ouvrir à tous sans contrôle.

En Flandre, VLACO a réalisé, pour ceux qui souhaitent s'informer sur le compostage de quartier, un document reprenant tout ce qu'il faut savoir sur sa mise en place: «*Wel en we wijkcomposteren*» (renseignements sur www.ovam.be).



Stand d'information de l'IBGE: un des outils pour sensibiliser le public au compostage.

Compostage à l'école et vers la jeunesse

Le travail de sensibilisation des enfants et des jeunes au compostage est très important. Pour le faire correctement, il faut toutefois disposer de matériel didactique et d'une approche adaptée à l'âge des enfants. On ne s'adresse en effet pas à un petit bout de 6 ans comme à un adolescent de 12 ans... Les maîtres-composteurs ont pu constater que les adolescents sont plus ouverts et faciles à aborder s'ils ont déjà entendu parler de compostage en primaire. Reste toutefois le problème des animations dans les écoles. Les maîtres-composteurs, bénévoles, ont, pour la plupart, un travail qui ne leur permet pas de se libérer en journée. De plus, il n'est pas

donné à tous d'avoir la fibre pédagogique et tous les maîtres-composteurs ne sont pas prêts à assurer l'animation d'une classe...

Les actions qui marchent: quelles actions pour quel public?

Même si l'objectif de base reste d'atteindre le public, de lui montrer et démontrer l'intérêt du compostage à domicile et de l'inciter à faire le pas vers le compostage, l'approche et les actions peuvent être fort différentes.

— Les guides ou maîtres-composteurs vont vers les gens. Le contact est alors plus difficile et il faut convaincre de l'utilité du compost avant de donner des trucs et astuces.

— Les gens viennent aux guides ou aux maîtres-composteurs: ceux-ci peuvent alors montrer le matériel, faire des démonstrations, présenter des échantillons et les organismes à compost (vers, cloportes,...). Il est important de faire participer les gens, de leur donner la possibilité de toucher et de sentir le compost.

— Pour des actions comme le week-end découverte des jardins des maîtres-composteurs, la promotion/publicité de l'événement est fondamentale. Le contact, l'accueil, la convivialité et l'enthousiasme de ces bénévoles ont fait toute la réussite du week-end.

Pour les guides et maîtres composteurs, il est important que la commune ou l'intercommunale s'implique dans l'accompagnement des bénévoles formés. Donner des outils de base pour la démonstration et les encadrer lors des premières animations est essentiel.

Cette journée a mis en évidence que les difficultés rencontrées, le public cible, les actions développées... sont assez semblables dans les trois Régions. Ce qui ressort également c'est qu'il est important d'encadrer et de soutenir les guides et maîtres-composteurs dans leurs actions. Ces bénévoles représentent en effet un capital social susceptible d'aider la société à prendre conscience de l'importance de la protection de l'environnement via le compostage et sans lesquels il serait bien difficile d'assurer un tel travail de proximité...

(1) Intercommunale pour la collecte et la destruction des immondices de la région de Charleroi.

(2) Intercommunale de propreté publique de la région du Hainaut Occidental.

(3) Vlaamse Compostorganisatie

Petit papillon, que fais-tu à nos marronniers ?

Depuis quelques années le marronnier d'Inde est attaqué par un parasite causant le brunissement et la chute précoce de ses feuilles. Si à court terme ces infestations ne sont pas mortelles pour l'arbre, les attaques à répétition menacent toutefois la survie de nos marronniers. Plusieurs méthodes de lutte sont proposées pour lutter contre ce parasite et éviter sa dispersion. Le compostage en fait partie.

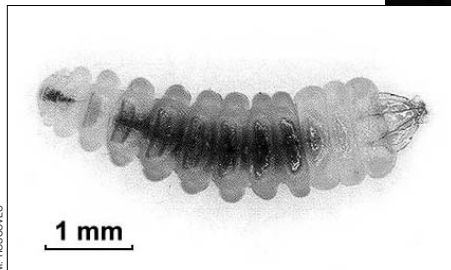
La mineuse du marronnier, *Cameraria ohridella*, est un petit papillon identifié pour la première fois au début des années 80 qui a progressivement colonisé toutes les régions tempérées d'Europe continentale. Elle fut observée, en Belgique, pour la première fois en 1999 en bordure de la Région de Bruxelles-Capitale. Depuis, des milliers de marronniers sont infestés à Bruxelles.

Cette propagation, très rapide, est notamment due au fait que *Cameraria ohridella* peut avoir jusqu'à 4 générations par an, et ce, avec une croissance exponentielle du nombre d'individus de génération en génération. L'insecte passe l'hiver sous forme de chrysalide dans les feuilles tombées au sol. Il émerge dès que les conditions sont favorables et commence son accouplement. Les femelles pondent alors plusieurs dizaines de minuscules oeufs à la surface supérieure des feuilles. Une fois écloses, les jeunes chenilles s'enfoncent à l'intérieur de la feuille dont elles dévorent le parenchyme.

L'infestation se présente au début sous la forme d'une tache rousse à la surface supérieure des feuilles. Ces taches, qui peuvent mesurer jusqu'à 5 cm de long, s'allongent progressivement avec l'âge de la chenille. Il arrive également qu'elles recouvrent entièrement la surface des feuilles.

On observe alors une chute prématurée des feuilles.

Si l'infestation et la défoliation apparaissent au milieu de la saison de végétation, l'arbre n'accumule pas assez de réserves pour l'hiver et le printemps suivant. Au fil des années, l'arbre, déjà stressé par la compaction des sols, finit par s'affaiblir et risque de mourir.



M. HOSCOVIC



WWW.GEMAGREF.FR

La larve, le papillon de la mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*) et les dégâts occasionnés par le parasite sur des feuilles de marronnier.



PHILIPPE MEERSSEMAN

Le marronnier d'Inde borde de nombreuses avenues à Bruxelles.

L'absence totale d'ennemis naturels efficaces, susceptibles de réguler cette croissance exponentielle de population, pose un réel problème et fait de ce parasite un ennemi redoutable pour les marronniers.

Actuellement la seule technique, efficace et peu coûteuse, qui permette de fortement diminuer la propagation et les infestations, reste le ramassage des feuilles à l'automne. Le ramassage et l'élimination peuvent se faire jusqu'au printemps mais il est conseillé de le faire au plus tôt pour éviter la dispersion des feuilles par le vent. Celles-ci peuvent soit être incinérées⁽¹⁾, avec les risques de pollution atmosphérique que cela pose, soit être compostées. Il est toutefois déconseillé au particulier de composter lui-même les feuilles car, pour détruire ce

parasite, il faut que le compost chauffe pendant 2-3 semaines à 55°C. Or, le compost d'un particulier n'atteint que très rarement cette température pendant ce laps de temps. Les feuilles ramassées peuvent donc être envoyées au centre de compostage régional géré par l'Agence Bruxelles Propreté (ABP)⁽²⁾ où elles seront com-



PHILIPPE MEERSSEMAN

postées à grande échelle. La température atteinte dans les tas de ce centre de compostage y est suffisamment élevée que pour garantir la mort des insectes hivernants.

Les traitements insecticides permettent également de réduire, dans un certain nombre de cas, le niveau des infestations. Ils sont toutefois coûteux et leur emploi, qui doit se faire dans une fenêtre de temps très restreinte pour être efficace, engendre des répercussions sur l'environnement.

L'utilisation de pièges à phéromones permet de suivre la dynamique de population et donne de bons résultats. La phéromone sexuelle n'est toutefois pas utilisable pour mener une lutte à grande échelle.

Pour lutter contre ce parasite à Bruxelles, la Région et les communes ramassent actuellement les feuilles qui sont soit incinérées ou compostées à grande échelle. Le Bruxellois peut également, à son niveau, contribuer à diminuer la propagation de ce parasite en ramassant et en éliminant les feuilles de son jardin. Il en va de la survie de nos marronniers...

(1) Pour rappel, il est interdit de les incinérer à moins de 150 m d'autres habitations.

(2) L'ABP organise, d'avril à novembre, des collectes de déchets verts. Ces collectes se font en porte-à-porte dans 10 communes et en apport volontaire pour les autres communes.

Informations : www.bruxelles-proprete.be ou 0800/981 81.

« C » de compost au CPAS ?

Vous estimez les compostières en plastiques peu esthétiques ? Vous ne trouvez pas votre bonheur dans les modèles de compostières en bois vendues sur le marché ? Ne cherchez plus : le CPAS de Bruxelles vous propose des bacs à compost en bois sur mesure.

Le CPAS de Bruxelles et son Département d'Economie Sociale ont pour but de favoriser l'insertion socioprofessionnelle de toute personne en difficulté résidant sur le territoire de Bruxelles-Ville. Ce travail se fait en collaboration étroite avec l'asbl Job Office, reconnue comme initiative d'économie sociale.

Pour ce faire, ils ont uni leurs efforts pour concevoir, développer et organiser divers projets qui concilient les principes d'une économie sociale de développement durable et la mise à l'emploi de personnes disposant de peu de moyens pour s'insérer sur le marché de l'emploi.

Dans ce cadre, ils ont développé et conçu une nouvelle cellule chargée de fabriquer, sur mesure, des bacs à compost en bois de qualité à l'attention des collectivités mais également à destination des particuliers. Cette activité se déroulera dans une menuiserie, toute équipée, mise à disposition par le CPAS de Bruxelles et bénéficiera de l'expérience de plusieurs hommes de métiers. La particularité de ce nouvel atelier réside dans le fait que tout pourra être décidé par le client. Les menuisiers spécialisés établiront, ensemble avec le client, le nombre de compostières nécessaires, la dimension des bacs, le type de bois à utiliser ainsi que les options à rajouter (couvercle, panneau avant amovible, grillage contre les petits rongeurs,...).

L'objectif du projet, qui a vu le jour suite à une collaboration étroite avec l'IBGE, Inter-Compost et Elizabeth Thornburn, maître-composteur, est d'offrir un nouveau service de vente de compostières en bois à Bruxelles. Ceci afin de répondre aux demandes des particuliers, soucieux de concilier protection de l'environnement et esthétique de leur jardin mais également des collectivités désireuses de réaliser un compost à plus grande échelle. Le tout pour le plus grand bien de l'environnement à Bruxelles...

Muriel Van Keymeulen

Asbl Job Office

Tél. : 02/543 63 86

Questions pour un maître-composteur



Peut-on composter les tontes de pelouse ?

Les tontes de pelouse sont, par excellence, des matières vertes qui sont à gérer, généralement, en grandes quantités.

Elles figurent parmi les matières les plus difficiles à

composter car, riches en eau et en azote, elles se tassent rapidement et empêchent une bonne circulation de l'air. Mal compostées, elles sont souvent à l'origine de mauvaises odeurs.

Que faire des tontes de pelouse en cas de trop grandes quantités ?

Dans le cas de tontes de pelouse en très grandes quantités, trois solutions s'offrent à vous :

- Laisser l'herbe sur place. Ce processus permet de restituer la matière organique au sol, de lui faire perdre son acidité et de freiner la prolifération des mousses.
- Des tondeuses spéciales sont conçues pour couper l'herbe au plus fin et la pulvériser sur le terrain. Ce sont des tondeuses « *mulcheuses* » ou « *gyro-broyeuses* ». Mais il est possible de se contenter d'une bonne tondeuse classique. Dans ce cas, tondez au maximum tous les cinq jours en période de forte croissance.

- Utilisez l'herbe séchée comme paillis au pied des plantes au jardin.
- Faites composter vos tontes de pelouse par l'ABP (Agence Bruxelles Propreté). Celle-ci a mis en place un système de collecte des déchets verts. Ces déchets sont collectés, tous les dimanches, en porte-à-porte dans dix communes Bruxelloises. Les habitants des autres communes peuvent apporter leurs déchets aux points d'apports volontaires prévus à cet effet.

Renseignements

0800/98 181 ou www.bruxelles-propreté.be



S'il y a d'autres questions que vous vous posez ou que des visiteurs vous posent et pour lesquelles vous souhaiteriez une réponse, faites-le nous savoir...



Bon à savoir...

Très électro, les maîtres-composteurs !

Après avoir créé une maquette didactique de jardin de ville, l'équipe de maîtres-composteurs d'Evere vient de terminer sa deuxième création : un panneau électro. L'objectif de ce nouvel outil pédagogique est d'amener un public encore plus large à visiter les stands compost et de le sensibiliser au compostage.

« Nous avons envie de créer un outil qui puisse nous servir avec les enfants et qui nous aiderait à leur montrer, de façon didactique et visuelle, ce qu'on peut (ou ne peut pas) mettre dans le compost », commente un maître-composteur de l'équipe. Chose dite, chose faite... En quelques soirées, ces maîtres-composteurs, qui pour certains viennent aussi de Schaerbeek, ont donc récupéré du matériel (images, matières à coller, panneau...) et assemblé le tout pour arriver à un très chouette résultat !

Le principe est simple : en pointant la fiche sur une des matières représentées sur le panneau (peau de banane, tontes de gazon, pile,...) la compostière sourit en vert quand la matière est compostable. Elle fait par contre mauvaise mine quand la matière n'est pas compostable !

Le panneau a déjà pu être testé lors de la fête du Printemps où les maîtres-composteurs d'Evere tenaient un stand et où il a eu le succès espéré. Gageons qu'il encourage encore plus de Bruxellois à composter leurs déchets et à faire ainsi une fleur à la nature...



Mais il ne s'agit pas d'une fatalité. Plusieurs petits « trucs » existent :

- Mélangez toujours les tontes de pelouse avec des matières « brunes ». Ce mélange sera d'autant plus facile à réaliser qu'il se fera hors de la compostière.
- Mettre le gazon en fine couche dans la compostière.
- Eventuellement laissez sécher sur place l'herbe coupée pour que l'humidité s'évapore. C'est ce qu'on appelle le pré-fanage. Ensuite, vous incorporez l'herbe au compost.

Comment éviter les mouchettes ?

Pour éviter au maximum les mouchettes, veillez à incorporer les déchets mis dans votre compostière (surtout quand il s'agit de matières riches en sucres tels que des fruits) à l'intérieur du compost ou à les recouvrir par des matières brunes ou sèches telles que de la paille, des feuilles, branchages,... Il est également conseillé de recouvrir le compost soit par un morceau de carton soit par un géotextile (bâche microperforée) de la dimension de la compostière. On soulèvera ce carton à chaque fois que l'on introduira de nouveaux déchets.

Bon à savoir...

Evere prime le compostage

De plus en plus de communes bruxelloises incitent leurs habitants à se lancer dans le compostage par la vente directe de compostières à prix réduit ou via l'offre d'une prime. La commune d'Evere entre dans la danse et rejoint ainsi les 7 communes qui proposaient déjà ce service.

Depuis janvier 2005, tout Everois qui souhaite acquérir une compostière a la possibilité de se voir rembourser la moitié du montant de son achat. Il lui suffit, pour cela, d'envoyer au collège des bourgmestre et échevins un courrier sollicitant la prime accompagné d'une copie du ticket d'achat ou de la facture. Il devra également y mentionner le n° de compte où le montant de la prime doit être versé ainsi que ses coordonnées. Le montant de la prime s'élève à 50 % du prix d'achat avec un maximum de 25€. Elle est valable pour tout modèle de compostière achetée (fût, silo, treillis ou même vermicompostière!). « Cette prime représente, pour les Everois, un incitant au démarrage d'un compost mais également, pour les maîtres-composteurs, un soutien à leur action sur la commune, estime Christine Collin, échevin de l'en-

vironnement. *L'existence d'une telle prime leur donne en effet un argument de plus lors de leurs actions de sensibilisation au compostage* ».

Il existe actuellement dans certaines communes de la Région bruxelloise deux types d'incitants au compostage : les primes à l'achat d'une compostière et la vente directe de compostières à prix réduit. Pour rappel Woluwe-Saint-Lambert, Schaerbeek, Evere, Bruxelles-Ville, Berchem-Sainte-Agathe et Evere offrent une prime à l'achat d'une compostière. Trois communes (Anderlecht, Jette et Molenbeek) vendent directement des fûts à prix réduits à leurs habitants. Les modalités de remboursement et/ou d'achat sont indiquées dans l'Action-Compost « *Offres et services des administrations communales bruxelloises en matière de compostage individuel* » édité par l'IBGE.

Pour tout renseignement contactez Catherine Maréchal d'Inter-Compost : 02/218 75 95 ou catherine.marechal@ieb.be

Petite info...

En appartement, dans la cave ou la cuisine... vive le vermicompostage !

Cet automne aura lieu, en plus des traditionnelles formations courtes au compostage, une formation spécifique pour les personnes souhaitant en savoir plus sur cette technique particulière qu'est le vermicompostage ! Surtout destinée aux personnes ne possédant pas de jardin, la technique du vermicompostage permet de réduire la quantité de déchets qui finit à l'incinérateur. On vous y présentera toute la théorie nécessaire pour bien démarrer et gérer sa vermicompostière mais on vous proposera également des trucs et astuces pour la fabriquer soi-même (moins cher et bien plus pratique !). Vous aurez également l'occasion de découvrir des modèles commerciaux comme artisanaux utilisés par les maîtres-composteurs.

Renseignements et inscriptions chez Catherine Maréchal d'Inter-Compost : 02/218 75 95 ou catherine.marechal@ieb.be

